

Annexe 45 : Caractérisation des canalisations de transport de matières dangereuses exploitées par AIR LIQUIDE France Industrie et de leurs bandes de servitudes d'utilité publique sur la commune de Mondelange

Nom de la commune	Code Insee	Nom du Transporteur	Adresse du Transporteur
Mondelange	57474	AIR LIQUIDE France Industrie (ALFI)	Air Liquide France Industrie 53 route Nationale 57270 Richemont

Tableaux des caractéristiques :

Dans les tableaux ci-dessous :

- PMS : Pression Maximale de Service de la canalisation
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation.
- Distances S.U.P (SUP1, SUP2, SUP3) : Distances en mètres de part et d'autre de la canalisation définissant les limites des zones concernées par les servitudes d'utilité publique.

En cas d'écart entre les valeurs des distances SUP figurant dans les tableaux ci-dessous et la représentation cartographique des SUP telle qu'annexée au présent arrêté, les valeurs des tableaux font foi, appliquées au tracé réel des canalisations concernées.

NOTA 1 : Si la SUP1 du tracé adjacent enterré est plus large que celle d'un tronçon aérien, c'est elle qui doit être prise en compte au droit du tronçon aérien.

NOTA 2 : La longueur mentionnée correspond à la longueur de la canalisation traversant la commune impactée. Elle est arrondie au décimètre.

NOTA 3 : Si la SUP1 du tracé adjacent est plus large que celle de l'installation annexe, c'est elle qui doit être prise en compte au droit de l'installation annexe.

Ouvrages traversant la commune :

Nom de la Canalisation	PMS	DN	Longueur (m)	Implantation	SUP1	SUP2	SUP3
N2 MONDELANGE-POMPEY	64	225	2490,4	Enterré	5	5	5
N2 MONDELANGE-POMPEY	64	225	51,6	Aérien	10	5	5
N2 MONDELANGE-GANDRANGE	40	250	1199,9	Enterré	5	5	5
N2 MONDELANGE-GANDRANGE	40	250	4,3	Aérien	10	5	5
N2 RICHEMONT HAGONDANGE	64	100	1,6	Aérien	5	5	5
N2 RICHEMONT HAGONDANGE	64	100	1574,4	Enterré	5	5	5
RICHEMONT-HAGONDANGE N2	64	100	3,9	Aérien	5	5	5
RICHEMONT-HAGONDANGE N2	64	100	29,6	Enterré	5	5	5
RICHEMONT-MONDELANGE N2	40	300	29,4	Enterré	5	5	5
RICHEMONT-MONDELANGE N2	40	300	3,9	Aérien	10	5	5
O2 MONDELANGE-HAGONDANGE	40	150	1420,7	Enterré	5	5	5
O2 MONDELANGE-HAGONDANGE	40	150	11,6	Aérien	10	5	5
Antenne O2 MONDELANGE	64	200	879,2	Enterré	5	5	5
Antenne O2 MONDELANGE	64	200	51,7	Aérien	15	5	5
RICHEMONT-NEUVES MAISONS O2	64	300	1977,3	Enterré	5	5	5
RICHEMONT-NEUVES MAISONS O2	64	300	49,6	Aérien	25	5	5

Ouvrages ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant

Installations annexes situées sur la commune :

Nom de l'installation	SUP1	SUP2	SUP3
Sectionnement N2 Mondelange vers Lauvallieres	10	5	5
Sectionnement O2 de Mondelange	10	5	5
Sectionnement N2 Mondelange vers Amneville	10	5	5

Installations annexes non situées sur la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant